



87 ter rue Cartier Bresson 93500 PANTIN • Tél. : 01 41 50 51 80 • peinteco@peinteco.com S.A.S. Capital de 720 415 € - Siret 562 056 499 000 55 • № TVA INTRA FR 79 562 056 499 - APE 4334 Z

Politique d'Achats Responsables

PEINTECO, entreprise de ravalement depuis plus de 60 ans, s'engage au quotidien dans la démarche d'amélioration continue auprès de ses clients, salariés, fournisseurs et toutes les parties intéressées relatives à son activité.

Dans le domaine du management de la qualité et de l'environnement cela s'est confirmé par l'obtention de la certification ISO 9001 et 14001 versions 2015 ceci depuis le 06 Mai 2019.

Ces engagements se traduisent par une démarche globale qui s'inscrit dans les axes du développement durable : environnement, social et financier.

En outre, conformément à l'engagement de PEINTECO, nous demandons à nos fournisseurs s'ils ont des engagements RSE ou s'ils prévoient d'en mettre en place.

Notre politique d'achats responsables s'intègre dans notre engagement Qualité et Environnement.

Celle-ci se décline sur 4 axes :

- ✓ Le choix de nos fournisseurs et de nos fabricants liés à leurs engagements vis-à-vis du développement durable et la construction d'un réel partenariat avec eux
- ✓ Le regroupement des achats
- ✓ Recherche de produits et de technologies limitant nos impacts environnementaux (produits éco-labellisés, sans solvants, sans rejet d'eau souillés...)
- ✓ La prise d'initiatives en faveur des pratiques Environnementales plus responsables

1. Le choix et le partenariat avec nos fournisseurs

La sélection de nos fournisseurs se fait sur l'analyse de 4 critères :

- ✓ La compétitivité
- ✓ La qualité du produit proposé
- √ La qualité des services (délais, après-vente)
- ✓ La démarche environnementale

Nos fournisseurs sont sélectionnés et évalués chaque année sur ces 4 critères.

Chaque critère est évalué de <u>1 à 4</u> (1 étant la moins bonne notation) avec un coefficient de pondération de 3 pour les critères incontournables, de 2 sur les critères importants, et de 1 sur les critères standard.

L'obtention d'une note globale minimum de 50 est nécessaire pour la poursuite des relations commerciales avec nos fournisseurs.

Le suivi des commandes et des éventuels litiges permet également de valider ou non la poursuite du partenariat.

2. Le regroupement des achats.

Une volonté de regroupement des achats a été mise en place afin de limiter les livraisons et déplacements de véhicules.

Nous anticipons les achats à nos fournisseurs par des commandes groupées afin que les livraisons se fassent en 30T, et nous limitons les déplacements en veillant à ce que nos besoins mensuels voir trimestriels soient livrés en 1 fois afin d'éviter les va-et-vient entre le siège et les chantiers.









www.peinteco.com



87 ter rue Cartier Bresson 93500 PANTIN • Tél. : 01 41 50 51 80 • peinteco@peinteco.com S.A.S. Capital de 720 415 € - Siret 562 056 499 000 55 • № TVA INTRA FR 79 562 056 499 - APE 4334 Z

Cela a été possible grâce notre surface de stockage (800 m2 de dépôt), d'un suivi de stock plus rigoureux et la mise en place d'une procédure pour les livraisons sur nos chantiers permettant ainsi de maitriser la consommation.

Les commandes sont passées avec dans les conditionnements optimum (ex. un minimum 1 palette)

Enfin, nous réfléchissons et cherchons à réduire notre empreinte carbone en commandant des produits concentrés.

3. Traitement de nos déchets

Nous collectons l'ensemble des déchets issu de nos chantiers en production propre, comme en sous-traitance ce qui nous permet un meilleur traitement de nos déchets.

Ainsi lorsque le déchet s'y prête, nos partenaires nous permettent de les valoriser et/ou de les recycler.

4. L'innovation.

Nous pensons à l'utilisation de nouveaux produits et de techniques innovantes (nettoyage des contenants pour réutilisation, nettoyage des outils sans rejets d'eau) en rencontrant nos fournisseurs et partenaires et en nous informant (Veille règlementaire).

Nous recherchons des innovations en termes d'amélioration de la Santé et de la Sécurité mais aussi au niveau de leur impact environnemental et de leur cycle de vie notamment avec du *matériel plus performant* (comme des disques supprimant l'usage de produit chimique), <u>mieux adapté</u> (ponceuse avec aspiration des poussières), *des produits plus concentrés* pour réduire la taille et le nombre de déchets ainsi que des contenants réutilisables.

5. <u>La mise en place de plan d'action nous permettant de diminuer nos impacts environnementaux</u>

Afin de diminuer l'impact environnemental de nos produits utilisés lors de nos prestations de nettoyage, nous nous engageons dans la recherche et l'utilisation de produits éco-labellisés.

Nous essayons de multiplier les références de produits éco labellisés ou équivalent en limitant l'utilisation des produits chimiques. L'objectif est de commander 5 % de produits écolabels ou assimilés.









www.peinteco.com